



# BIEN CHOISIR SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL AVEC VIATRAJECTOIRE

ViaTrajectoire, un outil  
simple et informatisé

**agissons  
ensemble dans  
le Territoire**

## MAISON DE L'AUTONOMIE Service des personnes âgées

Pôle de service des 4 As  
Tour A • 3<sup>e</sup> étage  
Rue de l'As de carreau  
90 000 BELFORT  
Tél. 03 70 04 89 00

**Ouverture du lundi au vendredi**  
de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 30  
et par téléphone de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Plus d'infos sur [www.territoiredebelfort.fr](http://www.territoiredebelfort.fr)

Pour toutes questions, contactez le :

**03 70 04 89 00**

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h



*ViaTrajectoire est une  
plateforme en ligne d'aide  
à l'orientation et à l'admission  
des personnes âgées  
en établissement.*

*ViaTrajectoire est un service  
unique, gratuit, confidentiel,  
sécurisé pour les personnes  
âgées, les aidants et les  
professionnels de santé.*

*Votre dossier est accessible  
depuis votre domicile.*

[www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)

**ViaTrajectoire**  
Une orientation personnalisée

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-Franche-Comté

**agissons  
ensemble dans  
le Territoire**

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT  
Hôtel du Département  
6 place de la Révolution française  
90 020 Belfort CEDEX  
Tél. : 03 84 90 90 90  
contact@territoiredebelfort.fr  
[www.territoiredebelfort.fr](http://www.territoiredebelfort.fr)

**Territoire de Belfort  
Le Département**

**Territoire de Belfort  
Le Département**

## VIATRAJECTOIRE EN UN CLIC

- Connectez-vous à ViaTrajectoire : [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)
- Accédez à l'espace « Particulier ».
- Cliquez sur « créer mon dossier » et laissez-vous guider.
- Recherchez des établissements selon vos critères.
- Consultez les réponses et suivez l'avancement de votre dossier.

## SERVICES EN LIGNE

- Un annuaire national de toutes les structures d'hébergement.
- Une sélection des établissements en fonction des plusieurs critères (situation géographique, tarifs, prestations).
- Un formulaire d'inscription unique auprès de tous les établissements.
- Un volet médical renseigné uniquement par le médecin après consultation.

## AVANTAGES

- Un accès facile et immédiat aux informations.
- Un seul formulaire à remplir, quel que soit le nombre d'établissements sélectionnés.
- Un suivi en temps réel de l'avancée de votre dossier.
- Une transmission sécurisée des données
- Une aide à la saisie à chaque étape.
- Une assistance régionale : [viatrajectoire@emosist.fr](mailto:viatrajectoire@emosist.fr)

## VOLETS MÉDICAL ET AUTONOMIE

- Le volet médical est exclusivement réservé aux médecins. Il est à remplir à la suite d'une consultation avec la personne âgée.
- Une fois le dossier complété, la demande est envoyée aux établissements choisis. Le suivi se fait en ligne.